



Les communautés locales de Sahanivotry et des environs s'opposent à la construction d'un barrage hydroélectrique par la société italienne HYDELEC / TOZZI GREEN

HYDELEC est le nom que porte la société TOZZI GREEN, une filiale du groupe italien Tozzi Renewable Energy, dans le cadre de ses activités relatives à l'énergie hydroélectrique. TOZZI GREEN s'est rendu célèbre à Madagascar depuis les années 2010 quand les communautés locales ont été expulsées de leurs terres pour un projet de plantation d'agrocultures (jatropha) sur plus de 6.600 ha dans la région Ihorombe (1). L'échec de ses plantations de jatropha a amené la société à s'orienter vers la culture d'autres produits, notamment du maïs, sur une surface plus réduite (2).

HYDELEC/TOZZI GREEN prévoit aujourd'hui de construire, en accord avec des dirigeants de l'Etat malgache, un barrage hydroélectrique dont la réalisation provoquerait dans les régions du Vakinankaratra et d'Amoron'i Mania

- l'inondation de 1.987 hectares de rizières et de champs de maïs, taro et pommes de terre,
- la disparition des moyens de production, des sources de revenus et des habitations de la population,
- ainsi que le déplacement de milliers de familles (3).

Les habitants de 5 *fokontany* (*) sont menacés par les impacts de la construction du barrage : ceux de Farihitsara et Ampamehana de la commune de Sahanivotry Manandona, ceux du *fokontany* Avarabohitra dans la commune d'Ambohitsimanova, dans le District d'Antsirabe II, ainsi que les *fokontany* de Tatabe et Bemasoandro dans la commune de Tsarazaza, dans le District de Fandriana.

Déterminées à défendre leurs terres, leurs espaces de vie et de travail, les biens qu'ils ont acquis au cours des années et les lieux qui abritent les tombeaux de leurs ancêtres, les communautés locales dont 98% vivent de l'agriculture et de l'élevage, s'opposent fermement à la réalisation de ce projet particulièrement destructeur. Elles ont manifesté ensemble le jeudi 29 août 2018 et invité les media à diffuser leur revendication d'annulation du projet de barrage (4).

Les habitants des 5 *fokontany*, fermement résolus à refuser ce projet, sont soutenus par les responsables des Eglises qui existent dans la zone menacée, et par les organisations de la société civile qui se sont organisées au niveau national pour renforcer les capacités des communautés rurales dans la conduite de leur lutte.

Le Collectif TANY encourage les habitants et les organisations qui travaillent à leurs côtés, dans leur décision d'unir leurs forces pour la préservation des terres agricoles des familles paysannes et lance un appel auprès des défenseurs des droits humains et de la justice sociale dans le monde pour qu'ils manifestent activement leur solidarité dans la revendication de l'annulation de ce projet de barrage hydroélectrique.

Paris, 17 Septembre 2018

Le Collectif pour la Défense des Terres Malgaches – TANY

patrimoine.malgache@yahoo.fr; www.terresmalgaches.info ; www.facebook.com/TANYterresmalgaches.

Références :

- (*) le « *fokontany* » est la plus petite unité administrative à Madagascar : équivalent d'un hameau ou d'un village.
- (1) Re:common, SIF et TANY : Accaparements de terres à Madagascar - Echos et témoignages du terrain - 2013 : http://terresmalgaches.info/IMG/pdf/Rapport_Accaparements_de_terres_Madagascar_2013.pdf, pages 28-48
- (2) <http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2017/09/16/region-ihorombe-lagriculture-inclusive-et-durable-promue-par-tozzi-green/>
- (3) <https://www.lexpressmada.com/01/09/2018/ankaterena-les-habitants-contre-un-barrage-hydroelectrique/>
- (4) Videoreportage sur la manifestation : http://www.gasykamanja.com/v2/video/viva_madagascar-4-viva_madagascar_journal_vm_31_08_18_0-260578-detail.html : de la minute 12.30 à 25.30